

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation** : 26 Mars 2024. **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ; CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal ; VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés** : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.), **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François ; **Secrétaire de séance** : COLAS David **En exercice** : 44. Présents : 29. Votants : 36
Arrivée de Justine GUYOT et Laurent FONGARO

12. Affaires financières – Subventions et Contributions

Madame la Présidente **propose** au Conseil Communautaire **de répartir** 54 600 € des crédits inscrits à l'article 65748 du budget primitif 2024 sous l'intitulé « Subventions de fonctionnement aux associations » comme suit :

- Mission Locale : 18 000 €
- Maison de l'Emploi : 33 000 €
- Association Le Marché du Petit Léo : 3 600 €

Madame la Présidente **propose** au Conseil, au vu des crédits inscrits au compte 65888 du Budget Primitif 2024 **d'attribuer** les subventions suivantes aux budgets annexes de la Communauté :

- o Budget annexe « Locations » : 171 371,85 €

De contribuer aux obligations de service public délégué :

- o SPL Confluence : 120 000 €
- o Aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau : 35 000 €
- o Contribution FNAME : 6 000 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition

Fait à Decize, le 02 Avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 04/04/2024
Et de la publication le 04/04/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY